

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 3 juillet 2019

Cabinet du directeur général & communication

Contact : Service presse

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

[@ARS_ARA_SANTE](https://twitter.com/ARS_ARA_SANTE)



Opération de démoustication à Etoile sur Rhône suite à un cas importé de Dengue

L'Agence régionale de santé informe les habitants que cette opération sera menée par l'EID Rhône-Alpes dans la nuit du 3 au 4 juillet 2019.

Un cas de Dengue a été signalé à l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes. Il s'agit d'une personne habitant à Etoile sur Rhône et ayant séjourné à la Réunion où la maladie est fréquente (on parle alors de « cas importé »). Dans la mesure où le moustique tigre est implanté dans le département, une opération de démoustication sera réalisée par l'Entente interdépartementale pour la démoustication Rhône-Alpes dans la nuit de ce mercredi 3 et jeudi 4 juillet de 3h30 à 4h00 sur la commune d'Etoile sur Rhône.

POURQUOI UNE DÉMOUSTICATION ?

Pour chaque signalement de dengue, chikungunya ou zika (maladies à déclaration obligatoire) reçu, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes demande à l'EID Auvergne-Rhône-Alpes de rechercher si le patient a pu être en contact avec un moustique tigre (recherche de larves et moustiques adultes), dans les zones où le patient a circulé.

Quand la présence du moustique tigre est avérée sur les zones géographiques en question, le plan national « anti-dissémination de la dengue et du chikungunya en métropole » prévoit une **opération de démoustication** afin d'éviter l'initiation d'un cycle de transmission autochtone, c'est-à-dire une transmission d'un de ces virus à la population locale.

En effet, lorsqu'un moustique tigre pique une personne atteinte de dengue, chikungunya ou zika il peut s'infecter et être en capacité de transmettre la maladie lors de ses prochaines piqûres.

INFORMATION DES HABITANTS

Lorsque qu'une opération de démoustication doit être mise en œuvre, la population concernée est informée afin qu'elle puisse prendre les mesures de protection pour ne pas être exposée directement au produit épandu.

C'est ainsi que l'EID Auvergne-Rhône-Alpes a d'ores et déjà distribué une fiche d'information dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

L'insecticide utilisé est autorisé par la réglementation et l'arrêté préfectoral du 30 avril 2019 : *Aqua-K Othrine*, à base de *deltaméthrine*, émulsion aqueuse – dose 0,5 g/ha - brouillard froid.

**POUR TOUTE
INFORMATION
EID Rhône-Alpes**
04 79 54 21 58
**Centre anti-poison
de Lyon**
04 72 11 69 11

MESURES DE PRÉCAUTION

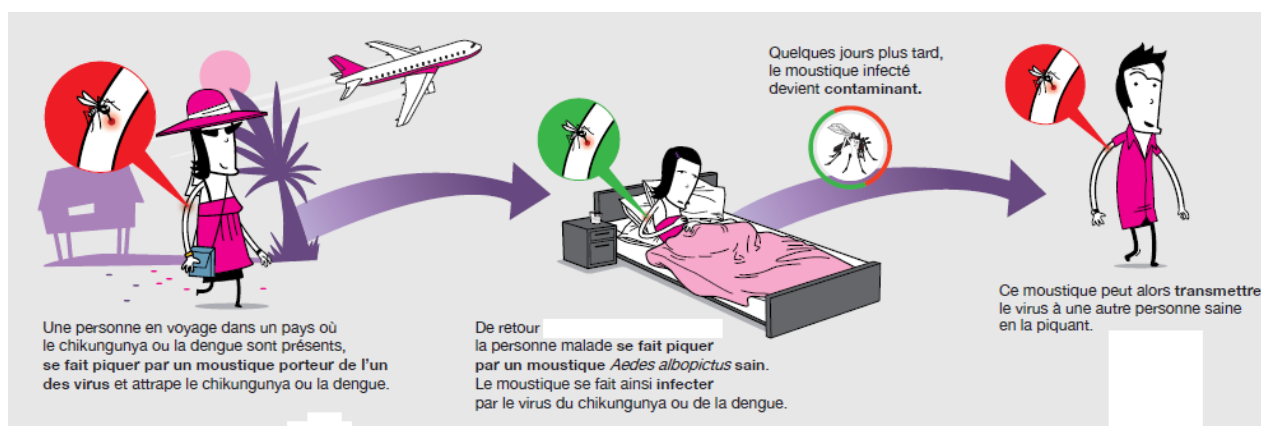
CERTAINES MESURES DE PRÉCAUTION SONT A PRENDRE PAR LES HABITANTS DE LA COMMUNE

- **Fermez les fenêtres** le temps de l'opération
- **Restez à l'intérieur** des bâtiments ou des véhicules le temps de cette opération et jusqu'à 30 mn après le passage du véhicule
- **Mettez à l'abri** vos animaux
- **Ne laissez pas du linge sécher dehors**
- En raison du comportement « main-bouche » des enfants, **rentrez leurs jouets**
- **Rincez à l'eau** le mobilier de jardin
- Comme pour tout traitement insecticide utilisé pour les cultures, et même si les doses sont moindres, **ne consommez pas les fruits et légumes de votre jardin dans les 2 jours qui suivent le traitement et rincez-les à l'eau** avant consommation
- *En cas d'apparition de sensations anormales suite au traitement, contactez votre médecin traitant*

LA DENGUE ET LE CHIKUNGUNYA

La Dengue et le Chikungunya sont des maladies virales qui se caractérisent classiquement par une fièvre d'apparition brutale associée à des douleurs musculaires, des maux de tête et, pour le Chikungunya des douleurs articulaires pouvant être invalidantes. Ces symptômes surviennent dans la semaine suivant la piqûre **d'un moustique contaminé**. En effet, **il n'y a pas de transmission directe de personne à personne**.

Le moustique *Aedes albopictus* (dit « Moustique tigre ») **est le vecteur de cette maladie quand il est contaminé**. Il se contamine en piquant une personne malade et devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant des personnes saines. **Ces deux maladies évoluent favorablement dans la plupart des cas.**



Source : DGS/INPES – extrait de « Comment pourrait survenir une épidémie de Dengue et de Chikungunya en métropole »